

Réf : DCM202438

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 02/04/2024

Notifiée aux élus le : 02/04/2024

Date de l'affichage : 02/04/2024

OBJET : DF - BUDGET ANNEXE
OFFICE DU TOURISME –
BUDGET PRIMITIF 2024

SÉANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le QUINZE AVRIL à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 02 avril 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Michel AUSSANNAIRE, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAUJLET à Régis VIANET Arnaud FOUREL à Jean-Claude CAMPOS
Christine DUCHANGE à Michel AUSSANNAIRE
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS Maryline POUGENC à Olivier BERTRAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christian LAPISARDI

Rapporteur : Régis VIANET

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 du Code général des Collectivités Territoriales
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil municipal du 20 mars 2024.

Il s'équilibre en dépenses et recettes :

1 - Section de fonctionnement

Chapitre	Libellés	BP 2023	Propositions 2024
	Dépenses	629 775,00	605 052,00
011	Charges à caractère général	237 473,00	207 237,99
012	Charges de personnel	347 475,00	390 000,00
014	Atténuation de produits	30 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		100,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 327,00	7 714,00
67	Charges spécifiques	1 500,00	

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses de fonctionnement

	Recettes	BP 2023	Propositions 2024
	Recettes	629 775,00	605 052,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	182 066,71	75 043,95
70	Produits des services et ventes diverses	10 000,00	5 000,00
731	Fiscalité locale	300 000,00	350 000,00
74	Dotations, subventions et participations	137 708,29	175 008,05

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes de fonctionnement

2 - Section d'investissement

Chapitre	Libellés	BP 2023	Propositions 2024
	Dépenses	36 819,00	11 438,00
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	849,93	
21	Immobilisations corporelles	35 969,07	11 438,00

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses d'investissement

	Recettes	BP 2023	Propositions 2024
	Recettes	36 819,00	11 438,00
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		3 623,99
021	Virement de la section de fonctionnement		100,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 327,00	7 714,00
10	Dotations, fonds divers réserves	850,00	
13	Subvention d'investissement	22 642,00	

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes d'investissement

Il est enfin proposé au conseil municipal :

- De procéder au vote du budget primitif 2024 du budget annexe office du tourisme par nature avec reprise des résultats au 31 décembre 2023.
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement
- Sans vote formel sur chacun des chapitres

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PROCÈDE** au vote du budget primitif 2024 du budget annexe office du tourisme par nature avec reprise des résultats au 31 décembre 2023.
 - Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - Au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement
 - Sans vote formel sur chacun des chapitres
- **APPROUVE** le Budget Annexe Primitif ; Office de Tourisme 2024 en son entier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 30 avril 2024

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



Résultats du vote :

Délibération 2024-38	DF - Office de Tourisme – Budget annexe primitif 2024	Pour :	29	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 030-213000037-20240430-DCM202438-DE